



A la recherche de solutions pour améliorer les conditions de travail en élevage laitier

Passage à une traite par jour sur une période de 1 à 2 mois

Seize éleveurs du réseau d'élevage pratiquent la monotraite sur une période relativement courte (moins de 2 mois et demi).

Ces éleveurs sont en majorité en exploitations individuelles (ou en couple) ; quelques GAEC l'ont également mises en œuvre (1/4 des exploitations). Ces élevages comptent en moyenne 1,8 UTH (de 1 à 3) avec un quota de 302 000 litres (de 197 à 610 000 litres). Tous les systèmes fourragers sont représentés.

Les motivations : améliorer les conditions de travail avant tout

Dans les 2/3 des fermes suivies, la monotraite est pratiquée pour des questions d'**organisation du travail** pour :

- se libérer de l'astreinte de la traite (du soir en général) à la belle saison : "casser le rythme et souffler quelques semaines", "ne pas être décalé des autres catégories professionnelles",
- faire face aux pointes de travaux dans les champs ou gérer des travaux dans les bâtiments,
- limiter le coût du remplacement ou réduire la charge de travail durant les vacances,

- Améliorer l'efficacité du travail à une période où les vaches donnent moins de lait ou réduire les déplacements avec des vaches sur des pâtures éloignées.

D'autres la pratiquent pour des raisons techniques, en particulier pour gérer le quota (donc ponctuellement), voire pour limiter le chiffre d'affaires (exploitations au forfait). Quelques exploitants évoquent également la maîtrise de l'état d'engraissement des animaux.

Mise en œuvre de la pratique

Majoritairement aux beaux jours

On distingue deux périodes de mise en œuvre :

- Période printemps/été avec des animaux au pâturage (objectif : organisation du travail)
La monotraite dure de 15 jours à 2 mois et demi et se fait entre avril et août. Les vêlages sont relativement groupés en été/automne ; les vaches sont en fin de lactation sur la période de monotraite. Le déclenchement de la monotraite dépend de la durée visée et correspond souvent aux 1ers tarissements. Les éleveurs qui démarrent la monotraite tôt dans la saison veillent à ce que les conditions climatiques soient correctes afin

que les vaches soient dehors jour et nuit. L'arrêt de la pratique coïncide systématiquement avec le début des vêlages. Pour quelques élevages, une forte montée en cellules peut relancer le passage en 2 traites.

- Période hivernale : février-mars (objectif : gestion du quota). La durée de la monotraite est fonction de l'excédent à résorber. Elle peut également être stoppée si des montées de cellules sont importantes. Cette pratique est appréciée pour sa souplesse : elle permet de conserver les effectifs de vaches pour la campagne suivante.



Conditions de réussite, surveillance

Pour les éleveurs, la première condition est d'avoir un troupeau sain en cellules (peu de vaches infectées et un niveau cellulaire moyen contrôle laitier au démarrage de la monotraite inférieur à 150 000, maximum

200 000 cellules/ml), sans soucis majeurs au niveau mammites.

Quelques-uns tarissent plus tôt des vaches élevées en cellules afin de ne pas pénaliser le niveau du tank. Systématiquement les résultats cellules et mammites sont surveillés afin de piloter la poursuite ou l'arrêt de la technique. Il ne faut cependant pas paniquer : au démarrage de la monotraite, il y a fréquemment une montée en cellules qui se stabilise ensuite. Les éleveurs doivent malgré tout être prêts à accepter cette augmentation voire quelques pénalités. Pour autant, ils doivent être vigilants sur un retour à un niveau cellulaire bas suite au retour à deux traites.

Des vêlages groupés sont également un atout pour pratiquer la monotraite sur un troupeau avancé en lactation (vaches avec des productions en baisse et une partie du cheptel tari). Les mamelles sont ainsi moins sollicitées et l'impact sur l'effectif global du cheptel est limité. Enfin, les inséminations sont terminées et il n'y a plus de veaux à alimenter.

Traite, logement

La traite du matin est maintenue dans tous les cas et est généralement un peu plus longue qu'une traite normale (+ 0 à 20 minutes supplémentaires : variable selon la dimension de la salle de traite et sa saturation lors de la période à 2 traites). A noter que les exploitants sont très vigilants les premiers jours : un GAEC préfère ainsi traire à deux les 1ers jours afin de mieux surveiller d'éventuelles mammites.

En majorité, les pratiques de traite ne sont pas modifiées. Certains utilisent ponctuellement des produits de trempage à effet barrière (monotraite en période de stabulation).

En stabulation, les exploitants sont plus rigoureux sur l'entretien des litières à cause des pertes de lait et la

plupart prennent des précautions : asséchant litière, pas d'accès au couchage après la traite. Mais dans la majorité des cas, les vaches sont dehors jour et nuit.

Une conduite alimentaire économe

- Monotraite sur rations hivernales : les quantités de concentrés sont réduites afin de baisser la production (correcteur azoté divisé par 2, concentré de production supprimé et mise à l'herbe retardée).

- Monotraite en période de pâturage :

- soit avec distribution de fourrages et concentrés complémentaires : les quantités distribuées sont alors réduites avec une présence en stabulation plus limitée.

- soit, et c'est la majorité des cas, les animaux sont au pâturage " plat unique " avec peu ou pas de concentrés (donc pas de changement).

Au démarrage de la monotraite, certains éleveurs essaient de mettre les vaches sur des fins de parcelles afin de baisser leur production.

Une acclimatation rapide des vaches

Selon les éleveurs, les vaches s'habituent rapidement. Les 2 premiers jours, elles ont tendance à meugler mais ne semblent plus perturbées par la suite. Il faut éviter de se montrer le soir. A la reprise des 2 traites, certains évoquent même des difficultés pour rentrer les animaux pour la traite du soir.

Les pertes de lait au niveau du pis sont fréquentes et sont d'autant plus importantes avec des vaches en début de lactation et rapides à traire.

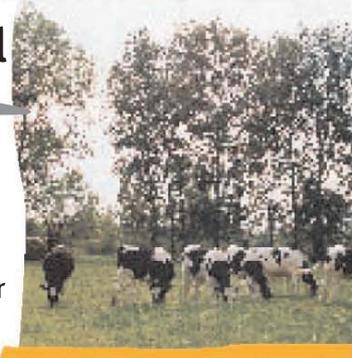
La perception par la filière

Le voisinage : les agriculteurs semblent plus à l'écoute de cette technique que par le passé. Cette pratique semble se développer bien qu'encore marginale (une quarantaine d'éleveurs recensés en 2004 pour le 49 et une trentaine en 53). Certains évoquent malgré tout une incompréhension de l'entourage.

Les laiteries : les éleveurs n'en ont généralement pas parlé à leur laiterie. L'impact vis-à-vis de la filière est variable suivant la période de monotraite.

Le contrôle laitier est peu affecté (contrairement à l'arrêt de la traite du dimanche soir).

Conséquences techniques et économiques, temps de travail



Une réduction forte de la production laitière...sur une période de faible production

L'impact sur la production laitière est important avec des pertes en lait de 25 à 30% voire plus dans les cas de gestion de quota avec réduction de concentrés. Cette baisse est cependant à relativiser lorsque la monotraite est pratiquée sur une durée limitée avec des vaches en fin de lactation, voire taries. Ainsi 30% de baisse de production sur les 2 derniers mois de lactation équivalent à 3 à 4% de baisse annuelle. Selon différents essais réalisés en stations, il apparaît que des vaches soumises à la monotraite en début de lactation restent marquées par cet épisode même lorsqu'elles repassent à 2 traites ; ce n'est semble-t-il pas le cas de vaches en milieu ou en fin de lactation.

Evolution de la composition du lait, du niveau cellulaire et des mammites

Selon les observations faites en élevage, les taux butyreux et protéiques augmentent de façon très

variable (effet concentration) en particulier au démarrage de la monotraite. Ces données ne sont cependant pas faciles à interpréter car d'autres facteurs peuvent changer en exploitations

(alimentation, stade de lactation...).

Les taux cellulaires évoluent également de manière variable (état initial du troupeau, logement...). En général le taux cellulaire moyen au contrôle laitier des vaches qui passent en monotraite double (de 60% à 150% d'augmentation). Au niveau laiterie, l'évolution est plus modérée (tarissement ou isolement de vaches à haut niveau cellulaire). Il semblerait d'un point de vue individuel que les vaches douteuses ou infectées aient tendance à plus "déraper".

Les mammites semblent moins problématiques : les élevages avec des situations saines n'en observent pas plus. Pour d'autres il s'agit d'une cause d'arrêt de la pratique.

	Synthèse des observations dans les fermes suivies	Essais réalisés en station en P'H (Trinottières, Trévarez, INRA)	Observation
Lait brut/VL	-30% (de 25 à -40%)	-28% (de -19% à -35%)	Baisse plus marquée si diminution des concentrés.
TB (g/l) TP (g/l)	+1 à +8 points 0 à +3 points	+ 3,6 (de 0,5 à 4,6) +1,8 (de 1,4 à 2,4)	Très variable. Augmentation généralement forte du TB.
Cellules	Contrôle Laitier : niveau qui double (+50 à +150%), moindre au niveau tank	= à + 45 000 cellules/ml	Très variable, avec parfois des flambées qui se stabilisent par la suite

Un impact économique limité

L'impact économique du passage périodique à une traite par jour dépend surtout de la capacité de l'élevage à réaliser son quota en limitant les pénalités cellules .

Simulation : élevage avec 250 000 litres de quota, 35 vaches laitières à 7500 litres, 40 ha.

Monotraite appliquée sur 50 jours en fin de lactation

Hypothèse :

Diminution de 30 % du lait sur 2 derniers mois de lactation → - 3,5 % de lait sur l'année soit 1,1 vache en plus

+ 3,6 g/l de TB et + 1,8 g/l de TP sur les 2 derniers mois (+ 0,3 g/l de TB et + 0,15 g/l de TP sur l'année)

- 1,5 kg MS ingérés/VL/j. sur 50 jours

+ 2 pénalités cellules (à 1 point)

Produits en - / charges en +

Pénalités laitières (2 mois en fin de lactation 27 000 litres à 3€/1000 l)	80 €
Vente de cultures et aides PAC (0,5 haX75QxX9,1€ + 0,5X85€)	385 €
Charges bovins en plus (1,1 VLX455€)	500 €
Total :	965 €

Produits en + / charges en -

Produit lait en plus (hausse des taux mais 1350 litres livrés en moins à cause du TB)	70 €
Vente d'un veau en plus	160 €
Charges surface en moins (culture de vente remplacée par SFP : (425 € - 280 €)X0,5)	70 €
Total :	300 €

BILAN : - 665 € soit 95 € par semaine de monotraite

Une réduction de l'astreinte

Le passage à une traite par jour permet une réelle souplesse en supprimant l'astreinte du soir. La traite du matin est un peu plus longue (jusqu'à 30%) mais globalement on dégage du temps. Cette pratique peut amener d'autres solutions : le

remplacement par un voisin est ainsi plus facile à gérer ; dans des situations où les surfaces accessibles proches sont insuffisantes pour fermer le silo, le pâturage d'hectares plus éloignés peut s'envisager.

**Ce que cette solution apporte**

- Une réelle souplesse dans l'organisation du travail et un gain de temps.
- Une solution réversible, peu coûteuse.

Conditions de réussite

- Troupeau sain (moins de 150 000 cellules/ml, plus de 85% des vaches inférieures à 300 000 cellules/ml).
- Des vêlages groupés avec des vaches au pâturage.

Témoignage d'éleveurs

"La monotraite est un bon moyen de se dégager du temps libre pendant l'été "

Guy et Jeannine Demenais élèvent 37 vaches laitières montbéliardes à Livré (Mayenne). Après la lecture d'un article, Guy a décidé de sauter le pas. "En 2002, je prenais un risque limité, début juillet, les 3/4 des vaches étaient taries. Je voulais surtout dégager du temps pour profiter de l'été en famille". Depuis, la monotraite débute chaque année mi-juillet. " Je commence généralement un dimanche et je repasse à 2 traites un lundi vers fin août, début septembre à la reprise des vêlages".

Le couple n'a constaté que peu d'impact sur ses performances économiques : " La production baisse de 30% mais vu la période et le nombre de taries, l'impact est limité. L'important, c'est de faire son quota ! Par contre, il faut s'attendre à une progression du taux butyreux et une montée des cellules, même si l'an dernier je n'ai pas eu de pénalité. Dès que l'on repasse à 2 traites, le critère cellules redevient normal. En 2003, au contrôle de septembre, j'avais 81% des vaches en dessous de 300 000 cellules/ml. Ce taux était de 50% en août mais en décembre il était de 100%. C'est le point le plus important pour la monotraite, il faut un troupeau sain". Concernant l'alimentation, il n'y a pas de modification majeure " Il faut juste ne pas trop pousser les animaux ".

Le couple part une semaine en vacances au mois d'août " le vacher vient une fois par jour pour la traite à 9h00, on fait donc des économies en passant à une traite " conclut le couple.

**Pour en savoir plus**

J.C. Huchon, CA 44 (tél 02.40.00.35.00) - L. Goulard, CA 49 (tél 02.41.71.77.20) -
D. Désarménien, CA 53 (tél 02.43.67.37.25) - N. Sabatté, CA 72 (tél 02.43.29.24.33)
- L. Gaboriau, CA 85 (tél 02.51.36.82.71) - B. Rubin, Institut de l'Elevage
(tél 02.41.18.61.67).



Avec le concours financier d'Onilait
et du Conseil régional des Pays de la Loire.